FORUM d'échange entre voisins organisé par l'ADMN le 7 juillet 2015.

Une cinquantaine de personnes ont participé au forum organisé par l'ADMN le 7 juillet à partir de 19h ce qui est satisfaisant compte tenu du fait que la période estivale ne favorise pas les réunions de travail.

Parmi les participants M. Martinetti (Directeur de Cabinet du maire de Pertuis) et M. Guilbert (Direction de l'urbanisme) ont pu expliquer les objectifs des concepteurs du projet PLU et répondre à certaines questions.

Egalement présents Mme Nicole Autin et M. Eric Banon (conseillers du groupe d'opposition). M. Banon qui s'est spécialisé sur les dossiers d'urbanisme a pu donner son point de vue critique.

La réunion s'est déroulée en 3 phases:

1. introduction et information

2. débat pour faire émerger les thèmes importants

3. comment agir?

1 Introduction

L'enquête publique se déroule du 25 juin au 25 juillet 2015. L'ADMN invite les participants à consulter les dossiers du projet de PLU à la Direction de l'urbanisme près du stade du Farigoulier ou en ligne sur internet à l'adresse suivante:

http://ville-pertuis.fr/plan-local-durbanisme

L'ADMN rappelle que ce forum est indépendant de toute tendance politique et uniquement destiné à défendre les intérêts des habitants du quartier des Moulières.

L'ADMN avait été invitée par le Maire à une réunion de travail qui s'est tenue le samedi 4 juillet. Frédéric Nguyen fait un compte-rendu oral de cette réunion.

Malgré la complexité du dossier, L'ADMN invite les habitants des Moulières à ne pas baisser les bras et à se concentrer sur quelques dossiers:

- le règlement
- le zonage
- les équipements publics
- les voies de circulation et les possibles flux de circulation
- l'assainissement

2. débat pour faire émerger les thèmes importants

La priorité de ce forum était de donner la parole aux simples citoyens. Les participants au forum ont bien saisi cette opportunité et ont soulevé un certain nombre de thèmes qui ont été notés sur un tableau :

-eaux PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation)

Cela concerne la partie Sud du Jas de Beaumont qui est adjacente au Boulevard Jean Guigues. Il apparait que cette zone inondable est assez étendue.

-équilibre des zones à peupler

Certains habitants des Moulières estiment que l'effort de développement urbain et l'augmentation de population pertuisienne sont surtout supportés par notre quartier.

-insuffisance des espaces verts

Les insuffisances actuelles et futures d'espaces verts ont été évoquées.

- nuisances liées aux axes de contournement

Le projet de barreau et l'élargissement de la Draille Pugère vont générer des nuisances. Des habitants riverains de la Draille Pugère s'inquiètent du projet d'élargissement de la Draille Pugère qui risque de mordre sur leurs propriétés.

- nuisances pendant les travaux

Les travaux prévus vont s'étaler sur plusieurs années et vont générer des nuisances. Choisir des "chantiers verts" c'est à dire respectueux de l'environnement pourrait être une option mais M. le Maire estime cette option trop chère.

- avis défavorables

Certains participants ont évoqué les avis défavorables au projet PLU émis par des personnes publiques consultées.

- études d'impact

Certains se sont étonnés que des études d'impact (prenant en compte l'incidence sur les habitants actuels et futurs) ne soient pas systématiquement menées pour les grands projets qui sont planifiés.

- logements vides

La question suivante a été posée :

"Comment se fait-il que les logements actuellement vacants ne soient pas rénovés et utilisés en priorité avant de penser à développer de nouvelles zones urbaines?"

- élargissement de la Draille Pugère et flux de circulation

Il est craint que la Draille Pugère devienne un "Boulevard des Jardins Bis" immédiatement et pour très longtemps. Pour mémoire, le boulevard des jardins avait été réalisé pour être le contournement Nord de Pertuis.

- neutralisation des terres agricoles

Les projets de contournement Nord et l'extension des zones à urbaniser vont prendre des terres agricoles.

- logements sociaux

De nombreuses questions sur le nombre et la forme des logements sociaux.

- respect des règles d'urbanisme

Certains ont fait état de réalisations immobilières qui n'ont pas respecté les termes du permis de construire qui leur avait été accordé ou qui avaient procédé à des modifications importants après coup.

3. comment agir?

L'enquête publique actuellement en cours est la période adéquate pour s'exprimer.

Il faut laisser des traces écrites de nos interrogations et de nos craintes. Seules les écrits seront vraiment pris en considération.

Il est donc important que nous allions toutes et tous remplir le registre mis à disposition du public au service de l'urbanisme (à côté du stade de farigoulier). Après le 25 juillet, il sera trop tard.

Voir en annexe, les thèmes évoqués par les participants au forum du 7 juillet et inscrits sur le tableau en cours de discussion.

ANNEXE

Thèmes évoqués par les participants au forum du 7 juillet:

-eaux PPRI

-équilibre des zones à peupler

-insuffisance des espaces verts

- nuisances liées aux axes de contournement

- nuisances pendant les travaux

- avis défavorables

- études d'impact

- logements vides

- élargissement de la Draille Pugère et flux de circulation

- neutralisation des terres agricoles

- logements sociaux

- respect des règles d'urbanisme

-